

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

Séance du jeudi 25 mars 2021 à 18h00

Présents : **Municipalité :** Mme BAYET et M. PEYTAVIN (*représentants de la commune de Labruyère Dorsa*)
Mme GABRIEL (*Maire de Grépiac*), Mme LANDICHEF (*conseillère municipale déléguée*)
Parents élus : Mme LE MAITRE, Mme LANDIER, M. FLORES et M. SINDOU
ALSH : Morgane FAURE (*Responsable ALSH Intercommunaux*)
Enseignants : Mme PONDICQ, Mme BOISDRON, Mme DIEU, M. RIOS-ALFARO et Mme RIBO.
Excusés : Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. GUIBERT (*enseignant*), Mme RAYMOND (*enseignante*), M. GASPARD (*représentant des parents d'élèves*) et Mme LAMARE-BOUSSES (*coordinatrice du périscolaire*).

Dates des prochains conseils d'école :

Pour rappel :

- 3^{ème} conseil : **jeudi 17 juin 2021**, les questions des partenaires devant parvenir à l'école au plus tard le lundi 07/06.

1. Point sur les effectifs actuels :

◆ En 2020/2021 : À ce jour...

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
Aude PONDICQ	16	15							31
Murielle DIEU			13	14					27
Laura RIBO				5	21				26
François GUIBERT						13	11		24
Benjamin RIOS-ALFARO							7	19	26
TOTAUX	16	15	13	19	21	13	18	19	134

Deux nouveaux arrivants dans l'école, un dans la classe de Mme RIBO et l'autre dans la classe de Mme PONDICQ, entrés en classe courant le mois de janvier. De plus, depuis la rentrée scolaire quatre élèves ont quitté l'école (trois familles).

Mme BOISDRON Clémentine (en remplacement de Mme PONDICQ) et Mme. RAYMOND Marilou, (en remplacement de M. LEROY) ont rejoint l'équipe.

2. Communication école – familles :

Question n°1 : Les conditions de rentrée n'ont pas été des plus simples (crise sanitaire au contexte changeant, nouvelle équipe enseignante, réunion de rentrée annulée). L'intégration de nouvelles familles a dû se faire dans ce contexte inhabituel. Le fonctionnement des classes de maternelle étant méconnu a priori, quelques familles ont fait part de leur préoccupation sur le manque de communication lors de divers moments de vie de leurs enfants à l'école, à fortiori lorsque les parents ne peuvent pas croiser les enseignants quand ils déposent et récupèrent les enfants à la garderie. Par exemple : absences et remplacement des enseignants signalés tardivement dans le cahier ou non signalés, organisation du changement des ATSEM par classe par période, sortie des élèves de l'enceinte de l'école en direction de la salle polyvalente. Quelles actions l'école peut-elle mettre en place afin d'améliorer la communication entre les enseignants et les parents, à défaut via la direction de l'école ?

La crise sanitaire a énormément conditionné la rentrée et la communication entre l'école et les familles. L'équipe pédagogique, dès son renouvellement, a priorisé la communication. L'intégration des nouvelles familles et la mise en place de la relation de confiance sont des étapes essentielles au bon déroulement de la scolarité des enfants. L'école a tout intérêt à rassurer et accompagner les nouvelles familles, c'est pour cette raison que pour la rentrée 2021, la direction et l'équipe enseignante ont beaucoup travaillé sur l'accueil des nouvelles familles.

De nombreuses inconnues (crise sanitaire, absence de l'enseignante, remplacement renouvelé toutes les périodes...) ont fait que l'équipe pédagogique n'avait aucune façon d'anticiper et de préparer les événements, l'équipe partage donc le constat sur les difficultés de communication en particulier sur les événements non prévisibles comme les absences. Les parents de la classe de Mme PONDICQ n'ont pas pu avoir une réunion de rentrée cependant Mme PONDICQ avait fourni un compte rendu et proposé des rendez-vous si besoin. De plus, dès son arrivée, Mme. BOISDRON a fait de son mieux pour communiquer avec les familles. L'école a entendu le besoin des familles d'être informées et prendra des mesures pour y répondre aux mieux. Mme RIBO invite les familles qui auraient des questions ou des inquiétudes à prendre rendez-vous avec les enseignants ou avec elle.

Question n°2 : À plusieurs reprises, des parents ont été dans l'impossibilité de joindre l'école via le numéro (05 61 08 26 72) affiché sur le site de la mairie (<<http://grepiac.fr/enfance>>). Si ce numéro est le bon, y a-t-il un souci technique avec le matériel ou la ligne téléphonique ? Est-il possible de mentionner le numéro sur le blog de l'école où l'information n'a pas été trouvée, et de mettre à jour le numéro sur le site de la mairie, le cas échéant ? (Le numéro indiqué sur le livret d'accueil semble quant à lui fonctionnel : 05 61 08 57 80)

Depuis le début de l'année, l'équipe pédagogique rencontre des difficultés avec le matériel mis à disposition (problème de bascule du téléphone de la garderie au bureau de direction, impossibilité de régler le répondeur...). Toutes ces problématiques sont actuellement étudiées au sein de la Mairie. Le numéro 05 61 08 57 80 est fonctionnel, il faut cependant patienter un moment, un décalage fait qu'il ne sonne que 5-10 secondes après le début de l'appel (bascule périscolaire).

Mme RIBO souhaite souligner que les jours où elle n'est pas déchargée, elle ne répond pas au téléphone durant les heures de classe pour ne pas perturber les enseignements de sa classe. Le jeudi, jour de décharge est prévu pour cela.

L'APE souhaite que le numéro de l'école soit mis à jour sur le site de la mairie et sur le blog de l'école.

Point sur la prochaine rentrée et les inscriptions :

À l'heure actuelle, 20 PS sont annoncés, 1MS et 1CP, avec une part d'incertitude encore (déménagements, inscriptions tardives).

La directrice reçoit les familles, depuis le jeudi 04/03, en commençant à 8h00, afin de permettre aux parents qui travaillent de ne pas être trop en retard.

Plusieurs moments sont proposés afin de préparer une rentrée sereine :

- Une rencontre de la famille (les 2 parents avec leur enfant, à chaque fois que possible), avec une partie administrative et réponse aux différentes questions des parents puis une visite des locaux en entier (classes, cour de récréation, salles de repos et de restauration) ainsi qu'une présentation rapide des enseignantes de la maternelle et des ATSEM.
- Une réunion avec tous les nouveaux parents, cette fois sans enfant, cette année le **mardi 22 juin 2021 à 18h**, afin de présenter l'équipe du périscolaire, les membres de l'APE, les enseignants de la maternelle et la directrice.

Une ouverture de classe en maternelle est officialisée pour la rentrée 2021. Tout ce qui concerne l'organisation des locaux est encore à l'étude et sera communiqué lors du troisième conseil d'école. La mairie de Grépiac, se projette sur la rentrée 2021 où l'ouverture de classe nécessitera un réaménagement des locaux. Cela engendrera de nouvelles contraintes si un protocole sanitaire venait à s'y ajouter. La mairie fera tout son possible pour anticiper au mieux cette rentrée.

3. Protocole sanitaire :

À l'heure actuelle le protocole sanitaire n'a fait qu'évoluer depuis le début de l'année. En ce qui concerne le temps scolaire, il n'y a pas de modifications depuis le début de l'année sauf pour la pratique sportive en intérieur qui était dans la mesure du possible limitée. Cette mesure sera modifiée à partir du lundi 29 mars.

Le temps périscolaire a quant à lui subi des modifications pour répondre aux demandes ministérielles : espacer les élèves de classes différentes de 2 mètres au moment du repas. Par manque de place, la classe de CP-CE1 de Mme. RIBO doit manger dans la classe.

Pour rappel, uniquement les masques de catégorie 1 ou supérieure sont acceptés à l'école, Les informations concernant le protocole sanitaire et les démarches à suivre en cas de symptômes, « cas contact » ou positif à la COVID-19 ont été mises dans les cahiers de liaison des enfants et actualisées sur le blog de l'école.

4. Projets en cours et à venir :

- a. Spectacle de Noël : Le mercredi 16 décembre, tous les élèves de l'école ont eu la chance de profiter d'un spectacle spécialement conçu pour eux par la famille LANDIER. Petits et grands ont apprécié ce moment. Toute l'équipe remercie la famille LANDIER pour ce superbe moment.
- b. Noël à l'école :
Vendredi 18 décembre, l'équipe pédagogique ainsi que l'équipe municipale ont proposé une journée rythmée par le passage du Père Noël le matin et un goûter en musique l'après-midi. Les cadeaux des classes et le goûter ont été financés par la coopérative scolaire. Nous souhaitons remercier l'équipe du périscolaire pour l'aide organisationnelle apportée durant le goûter. La Mairie a offert à cette occasion un bac sensoriel et une table de ping-pong aux élèves.
- c. Marché de Noël : Initiative très appréciée par les enfants et par les adultes. Une vente d'objets réalisés par les enfants sur le temps périscolaire a eu lieu. Des objets ont également été fabriqués dans les classes et ont été distribués gratuitement aux familles.
- d. La Gazette de Grépiac : En raison de la semaine de Noël, les élèves de toutes les classes de l'école ont participé à la rédaction de plusieurs articles dans la gazette de Grépiac. Nous remercions l'APE pour cette initiative. Les enfants habitant à Labruyère-Dorsa ont également reçu l'article. Cette collaboration entre les petits journalistes en herbe de l'école et la mairie de Grépiac devrait se poursuivre dans les Gazettes à venir.
- e. Intervention du CNES : Le 9 et 10 février, Mme LE MAITRE est venue faire une intervention pour les trois classes d'élémentaire de l'école. Elle a présenté aux élèves son métier ainsi que le projet auquel elle participe au sein du CNES : La mission MMX et l'envoi d'un rover sur une lune de Mars. L'équipe remercie Mme LE MAITRE pour sa disponibilité et son travail d'adaptation.
- f. Projet espace : Le 9 mars les élèves des classes de GS-CP et CP-CE1 ont profité d'une ½ journée sur la thématique de la programmation de robots et les élèves du CE2-CM1 et CM1-CM2 ont profité d'une ½ journée création et lancement de fusées. L'équipe remercie la Mairie pour le financement de cette animation ainsi que pour le prêt des locaux communaux.
- g. Projet musique : L'équipe pédagogique a commencé le travail avec Christophe Roncerai et Bénédicte Reynier dès le début de l'année. Elle envisageait un spectacle de fin d'année mais la situation sanitaire actuelle, nécessite une modification du projet : l'équipe souhaiterait faire enregistrer le spectacle par un professionnel et le diffuser aux familles. Une autorisation pour la diffusion de ce spectacle sera spécifiquement transmise aux familles (qui pourront autoriser ou pas l'apparition de leur enfant sur le film qui sera par la suite distribué aux familles de l'école). Les enfants dont les parents ne souhaiteront pas l'enregistrement participeront également au projet mais n'apparaîtront pas sur le film.

- h. Projet jardinage : Au cours de cette 4^{ème} période, toutes les classes de l'école réaliseront un projet plantes aromatiques pour garnir les différentes jardinières de l'école. Les potagers de l'école seront également utilisés par les différentes classes.
- i. Piscine : La piscine de Saverdun ouvre lundi 29/03 (après la fermeture en février suite au protocole sanitaire), les élèves de CP, CE1 et CE2 iront à la piscine pour un cycle natation de 10 séances (tous les mardis à partir du 30 mars). A ce jour nous comptons sur la coopération de 7 parents accompagnateurs. Mme RIBO souhaite remercier les parents qui se sont portés volontaires pour passer l'agrément et pour accompagner l'école à la piscine et ce même si leurs enfants ne sont pas toujours concernés. **La directrice souhaite préciser qu'avec moins de trois parents accompagnateurs, l'école est contrainte d'annuler la séance de natation.** Des nouvelles séances d'agrément seront proposées au cours de l'année, les familles intéressées peuvent s'adresser directement à Mme. RIBO.
- j. Programmation CE2-CM1-CM2 : M.Flores interviendra à quatre reprises pour faire découvrir la programmation aux classes de CE2-CM1 et CM1-CM2. L'équipe le remercie pour ces interventions auprès des élèves ainsi que pour son coup de jeune aux ordinateurs de l'école.
- k. Projet élevage : Durant la dernière période, les classes des PS-MS, GS-CP et CP-CE1 accueilleront dans leur classe des insectes (papillons et coccinelles).

L'équipe enseignante souhaite remercier tous les parents qui ont proposé de partager leur expertise pour faire des interventions auprès des élèves. Les enseignants encouragent ces démarches qui sont très riches et très appréciés par les élèves. L'APE souhaite remercier l'équipe pédagogique pour la qualité des nombreux projets proposés.

5. **Autorisation de diffusion des photographies et vidéos :**

Question n°3 : Certaines familles ont ressenti un malaise à la lecture de l'annonce du concours de couronnes. La formulation choisie lors de la demande d'autorisation de prise d'images ne laissait pas vraiment le choix en cas de refus de diffusion des images avec ses enfants sauf à exclure les enfants de l'événement. Malgré l'attention portée par l'école afin de faire vivre aux familles cette action bienvenue, en proposant de le diffuser sur le blog de l'école, les parents ont pu se sentir forcer la main. Les solutions techniques de floutage de visage sur une vidéo étant compliquées à mettre en œuvre, serait-il possible pour de futurs événements de réfléchir à des solutions permettant de ne pas exclure les enfants dont les parents n'ont pas signé d'autorisation de diffusion ?

Une autorisation de diffusion des photographies, vidéos et enregistrements vocaux a été donnée aux familles au moment de la rentrée scolaire. L'équipe pédagogique s'est rendue compte que cette autorisation standard réveillait la méfiance et la peur face à la diffusion d'images sur internet. L'équipe a donc décidé de faire passer une autorisation pour chaque événement qui nécessiterait une diffusion (blog de l'école, projets....) dans le but de permettre aux parents de faire un choix en fonction de l'utilisation prévue des images et des enregistrements.

Dans le cas où les parents font le choix de ne pas autoriser l'école à filmer ou prendre des photographies de leurs enfants, les élèves concernés participent également à l'activité mais ne sont pas photographiés ou sont écartés du groupe le temps de l'enregistrement. Aucun enfant n'est exclu d'une activité en raison d'un refus de diffusion.

Sur l'évènement du concours de couronnes, l'énoncé étant maladroite, la direction s'engage à être plus attentive à la formulation à l'avenir. L'équipe enseignante invite également les familles à faire usage du cahier de liaison pour demander des éclaircissements en cas d'incompréhension ou de questionnements sur un mot ou un évènement.

6. **Conseil des élèves :**

En raison du conseil des élèves, du jeudi 17 décembre, la thématique de la gestion des conflits a été abordée dans les classes. Les délégués des classes ont été invités à se réunir pour échanger autour de cette thématique. Deux idées ont été retenues par la majorité : la mise en place des « bancs de l'amitié » ainsi que la mise en place de « médiateurs » dans la cour de récréation. Nous remercions la mairie de Labryère Dorsa et la mairie de Grépiac d'avoir pris le temps de siéger à ce conseil. De plus, les élèves avaient également fait la demande de pouvoir choisir une fois par mois le menu de la cantine. Cette proposition a été acceptée par la mairie ainsi que par le cuisinier M. LEBON. L'équipe enseignante souhaite remercier tout particulièrement M. LEBON pour sa collaboration et ses initiatives.

7. **Bilan des actions de l'APE :**

Depuis le début de l'année l'association des parents d'élèves a mis en place deux actions : La vente d'objets avec les dessins des élèves, qui s'est avérée être un succès auprès des familles, avec un bénéfice de 814€ et la contribution au marché de Noël qui a généré un bénéfice de 236€.

8. **Bilan coopérative scolaire 2^{ème} trimestre :** (cf. Schéma en fin de procès verbal)

L'équipe souhaite remercier les familles qui grâce à leurs dons en début d'année et la participation aux actions de l'APE ont permis à l'école de proposer de nombreux projets.

9. **Sécurité – Exercice PPMS**

Un exercice PPMS INTRUSION ATTENTATS a eu lieu le jeudi 19 novembre 2020 à 9h00 et s'est très bien déroulé. Cet exercice a été présenté sous forme de jeu et même si les élèves n'ont pas été avertis, les enseignants ont préparé cet exercice en classe.

Les enfants devaient « se cacher et rester silencieux pour que la directrice ne les trouve pas ». La directrice était accompagnée par un parent élu, des représentants de la municipalité et des agents du périscolaire. Mme RIBO tient tout particulièrement à remercier la mairie et ses agents pour leur aide en ce jeudi où elle n'a finalement pas été déchargée.

10. **WIFI**

Durant le dernier conseil d'école, l'absence des représentants de Labruyère Dorsa n'avait pas permis d'aborder le sujet du wifi demandé par les parents d'élèves. L'équipe pédagogique avait voulu souligner que le wifi ne fonctionnait pas du côté maternelle et que du côté élémentaire, il était débranché systématiquement lorsqu'il n'était pas utilisé. Ces mesures sont à l'heure d'aujourd'hui toujours d'actualité. La mairie de Labruyère Dorsa avait prévu de faire intervenir un électricien pour réaliser un devis pour un boîtier permettant de faciliter l'activation et la désactivation du wifi. Mme FAURE rencontre quant à elle des difficultés à bénéficier d'internet dans le bâtiment garderie. Ce problème est également partagé par le périscolaire et par les enseignantes de maternelle. Une proposition a été faite à la mairie pour la mise en place d'un réseau filaire à la maternelle et surtout dans le bâtiment de la garderie.

La séance est levée à 20H00

La présidente de séance

Laura RIBO



Le secrétaire.

M. RIOS ALFARO

BUDGET COOPÉRATIVE 2020-2021 Bilan 2 ^{ème} trimestre			
PRODUITS	CHARGES		
Participation familles 1 254 €	Piscine (Acompte transporteur) 315€ Dépense à prévoir : 735€ (fin cycle piscine)	Petit matériel 281,98 €	Assurance établissement 35,50€
Photos 3615 € (Bénéfice 1084,5 €)		Frais marché de Noël 78,90€	COTISATION OCCE 301,04€
Actions de l'APE - Vente d'objets décorés - Marché de Noël 30€		Goûter de Noël 179,76€	FRAIS BANCAIRES 2,60€
	Cadeaux de Noël 240,17€	Photographe 2 530,50€	
Bilan			
Solde au 1er septembre 2020 : 2469,32 €.			
Total produits : 4899€ Total charges : 3965,45€			
Solde au 25 mars 2021 : 3402,87€			